

Le 24 février 2025

Communiqué de Presse

Capimed : un rendement de 3,50 % pour les cotisations versées en 2024

3,50 % C'est le rendement attribué aux cotisations versées en 2024, au taux technique garanti de 1,75%, par Capimed, le plan d'épargne retraite facultatif géré en capitalisation par la CARMF.

Rappel : le rendement du contrat Capimed de chacun des adhérents est fonction du taux technique garanti appliqué à ses cotisations et de la bonification de la valeur de service du point.

Les performances financières de 2024 permettent en effet à la CARMF de délivrer **un taux de rendement très supérieur au taux moyen des contrats en euros (2,50 %*)** et à celui des principaux assureurs dans le secteur de la santé, **un des rares contrats au-delà de 3 %**. Ce rendement inclut une augmentation de la valeur de service du point de 1,72 % au 1^{er} janvier 2025.

Le contrat Capimed permet aux médecins et à leur conjoint, de constituer une retraite à leur rythme tout en bénéficiant d'une performance financière garantie et régulière, d'une liberté de choix de cotisations, d'une déductibilité fiscale attrayante et le tout avec des frais très réduits.

Depuis que Capimed s'est transformé en PER (plan d'épargne retraite) en 2021, il offre de nouvelles possibilités à ses adhérents, notamment un choix de sortie en rente ou en capital au moment de la retraite.

Les adhérents peuvent faire varier leur cotisation comme ils le souhaitent, entre le montant minimal de **1 538 €** en option A et **3 076 €** en option B, et un maximum de dix fois ces montants : **15 380 €** en option A et **30 760 €** en option B.

Enfin, le contrat Capimed offre des frais réduits : 2,5 % sur les cotisations, 2 % sur le paiement des rentes, et **surtout 0 € de frais de gestion sur l'épargne gérée**.

* Estimation

Quelques statistiques au 31 décembre 2024 :

Âge moyen des adhérents :

Option A : 59,89 ans

Option B : 60,72 ans

65,7 % des adhérents ont entre 51 et 65 ans.

La CARMF gère l'ensemble des régimes obligatoires de retraite et de prévoyance des médecins libéraux (125 146 cotisants, 120 364 prestataires au 1^{er} janvier 2024). En 2023, elle a versé 3,20 milliards d'euros de prestations, ses recettes s'élevant à 2,92 milliards d'euros (dont 2,81 milliards d'euros de cotisation et 116,3 millions d'euros de résultat financier).

Contact presse :
Service communication - Grégoire Marleix
Tél : 01 40 68 33 81 - Fax : 01 40 68 32 23
E-mail : communication@carmf.fr